



GROUPE ROCHER

reconnect people to nature



image : Freepik.com

Rapport du Comité de Mission 2021

8 juin 2022



arbonne.



STANHOME



KIOTIS
PARIS



flormar





TABLE DES MATIÈRES

ORGANISATION & GOUVERNANCE DE LA MISSION	6
Reconnecter les femmes et les hommes à la nature	6
LES ACTIONS DU COMITÉ DE MISSION EN 2021	10
Après deux ans d'exercice, quel constat pour le comité ?	11
Recommandations générales du comité dans le suivi de la mission ...	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES	15
Promouvoir le lien entre ses communautés et la nature & Offrir des expériences de bien-être grâce aux bienfaits de la nature....	15
Agir en faveur de la biodiversité sur ses territoires.....	19
Développer l'innovation frugale et des actions de consommation responsable	24
Faire de La Gacilly l'emblème d'un écosystème vertueux.....	28
CONCLUSION	30





Penser demain, c'est agir maintenant



Crédit photo : Emanuele Scorcelletti

Premier groupe français international à adopter le statut d'Entreprise à Mission, la remise du Rapport Rocher en octobre dernier "Repenser la place des entreprises dans la société" au Ministre français de l'Économie, des Finances et de la Relance est significative de notre façon d'incarner notre rôle d'Entreprise à Mission. Celle d'une entreprise cherchant à réconcilier performance économique et contribution sociétale, engagée et désireuse d'entraîner les autres acteurs dans son sillage. Positionner la "raison d'être" comme un guide au quotidien dans le choix de nos actions et de notre engagement, garant de notre pérennité afin de protéger toutes les parties prenantes de l'entreprise. C'est en partageant une ambition et une mission commune que nous avançons ensemble.

Dans un contexte de fortes turbulences économiques mais aussi sociales et environnementales, notre mission - reconnecter les femmes et les hommes à la nature – a démontré tout son sens. Elle a orienté nos actions, nos engagements, nos choix pour construire un avenir plus souriant et plus fort. Surtout, elle nous a donné la certitude d'être, ensemble, sur la bonne route.

Fidèle à nos valeurs d'entreprise familiale, nous nous inscrivons dans la pérennité. Depuis toujours, nous pensons à demain en plaçant l'innovation RSE au cœur de la stratégie de notre groupe.

Notre vision 2030 fixe le cap à suivre tout en nous mettant en capacité de manœuvrer, aujourd'hui, dans des vents contraires et imprévisibles. Elle nous invite à intensifier notre transformation et à nous challenger sans cesse pour atteindre nos ambitions, agir en faveur des femmes et des hommes, développer des produits et services respectueux de la nature, préserver la biodiversité, collaborer avec nos parties prenantes pour les engager dans notre mission durable.

Cette transformation, nous la réalisons grâce à l'optimisme, à l'audace et à l'engagement de nos collaborateurs et de nos partenaires. Leur confiance est précieuse pour questionner la place de l'entreprise dans la société et ouvrir la voie d'une performance plurielle : financière, sociétale et environnementale.



BRIS ROCHER

Président Directeur Général Groupe Rocher

Organisation

& gouvernance de la mission

RECONNECTER LES FEMMES ET LES HOMMES À LA NATURE

Depuis le 24 octobre 2019, le Groupe Rocher est devenu Société à Mission, au sens de la Loi PACTE française (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises). Au-delà de sa rentabilité économique, la mission du Groupe Rocher prend racine dans ses valeurs historiques et projette toutes les parties prenantes dans un futur collectif, liant les humains et la nature. La raison d'être de la société, au sens de l'article 1835 du Code civil, est la suivante.

Raison d'être du Groupe Rocher

Convaincue grâce à l'expérience personnelle de Monsieur Yves Rocher, que la nature a un impact positif sur le bien-être des personnes et donc sur leur envie d'agir pour la planète, la société a pour raison d'être de reconnecter ses communautés à la nature.

Cette mission s'incarne dans des expériences, des services et des produits qui procurent du bien-être, grâce aux bienfaits de la nature.

À cette fin, la société revendique un modèle d'entreprise familiale ayant pour ambition de développer un écosystème durable qui combine création de richesses, innovation frugale et écologisme humaniste. Forte de ses expertises botaniques, agronomiques et scientifiques et du modèle unique créé à La Gacilly en Bretagne, la société cultive un lien direct avec ses communautés et ses territoires.



Dans ce cadre, le Groupe Rocher se donne pour mission de poursuivre les objectifs sociaux et environnementaux statutaires suivants :

- ◆ Promouvoir le lien entre ses communautés et la nature ;
- ◆ Offrir des expériences de bien-être grâce aux bienfaits de la nature ;
- ◆ Agir en faveur de la biodiversité sur ses territoires ;
- ◆ Développer l'innovation frugale et des actions de consommation responsable ;
- ◆ Faire de La Gacilly l'emblème d'un écosystème vertueux.

Les signataires du présent rapport sont constitués de membres internes et externes du Groupe Rocher :

Membres externes



Allain Bougrain-Dubourg



Sophie Chassat



Céline Orjubin

Membres internes



Claire Goudet



Eric Mesmeur



Jean-David Schwartz
(membre-président du comité)

A noter que 2 membres présents en 2020, Serge Papin et Nathalia del Moral, sont démissionnaires du Comité de Mission à l'heure de sa rédaction. La composition du comité sera revue par le conseil d'administration du Groupe Rocher courant 2022.

EN 2021, LE GROUPE ROCHER TOUJOURS PLUS ENGAGÉ DANS LA PROMOTION DU STATUT D'ENTREPRISE À MISSION



En 2021, le Groupe Rocher a partagé son témoignage sur le statut d'Entreprise à Mission lors de nombreuses conférences et tables rondes comme Change Now, au Forum de Giverny, au Forum Économique Breton, le salon Pro durable ou encore le World Forum for a Responsible Economy. Le 10 mai 2021, Bruno Le Maire, Ministre français de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Olivia Grégoire, Secrétaire d'État française chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable ont confié une mission gouvernementale relative à la gouvernance durable des entreprises à Bris Rocher, Président du Groupe Rocher. Le rapport Rocher a été officiellement remis le 19 octobre 2021 à Bercy, et propose quatorze recommandations qui se déclinent en trois axes :

ESSAIMER

faciliter l'appropriation par le plus grand nombre des dispositifs de la Loi PACTE au sein du monde économique et éducatif ;

CRÉDIBILISER

les dispositifs de la raison d'être et de la Société à Mission de la Loi PACTE afin de prévenir les risques de purposewashing et d'en accroître l'attractivité ;

RENFORCER

l'attractivité du fonds de pérennité et promouvoir les dispositifs issus de la Loi PACTE au niveau européen.

Avec un devoir d'exemplarité, le Groupe Rocher a mis en œuvre les quelques recommandations du rapport ⁽¹⁾ qui lui incombait directement. Nous citerons par exemple une présentation de l'avancement de la mission au conseil d'administration, un administrateur du groupe représenté au comité de mission, une rémunération forfaitaire des membres externes du comité de mission ou encore un minimum de 20% des parts variables annuelles consacrées aux enjeux sociaux et environnementaux.

En parallèle, le Groupe Rocher a reçu, en 2021, plusieurs distinctions pour son engagement envers le développement durable et en tant que pionnier de l'Entreprise à Mission : le Grand Prix de l'Entreprise à Mission de la RSM® (Responsabilité Sociétale de la Marque) PRODURABLE - LINKUP FACTORY, le Prix OR de l'Entreprise engagée 2021 des Ekopo Awards et l'Award Cosmétiquemag RSE 2021 pour Bris Rocher.

Afin de concrétiser ses engagements sociaux et environnementaux, le Groupe Rocher s'est doté d'un plan ambitieux de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) à horizon 2030. Ainsi, toutes les marques se mettent en marche pour incarner la mission du Groupe Rocher à travers une raison d'être et une cause singulière avec le double objectif de respecter sa propre histoire et identité de marque tout en s'inscrivant bien sûr dans les ambitions RSE et la mission du Groupe Rocher.



(1) Le rapport complet disponible via le lien suivant : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2021/10/19/gouvernance-responsable-des-entreprises-remise-du-rapport-de-la-mission-rocher-a-bruno-le-maire-et-olivia-gregoire>

Les actions

du Comité de Mission en 2021



En 2021, le Comité de Mission s'est réuni à trois reprises dont un séminaire à La Gacilly pour une immersion aux origines du Groupe Rocher.

Au-delà du suivi des indicateurs, le Comité de Mission s'est attaché à faire un état des lieux de la mission : la pertinence des objectifs statutaires et opérationnels, les pistes d'amélioration, l'animation de la mission... En effet, après deux ans de recul, il était utile de faire un vrai premier point d'étape. Les bouleversements du monde amènent sans cesse à questionner et à adapter les objectifs issus de la raison d'être du Groupe Rocher, pionnier en la matière, mais qui sait prendre en compte les différents retours d'expérience sur ses activités.

Transformer le Groupe Rocher est un travail au long court. Deux ans après être devenue Société à Mission, il est nécessaire de faire un premier point d'étape, d'établir les progrès et les

challenges qu'il reste à relever. Dans un monde en plein bouleversement et avec l'humilité de ceux qui ouvrent des voies, le Groupe Rocher incarne avec pragmatisme cette génération d'entreprise qui ne cessera de réinterroger ses pratiques, ses valeurs et sa raison d'être. Il est indispensable que les objectifs déclinés sur sa mission puis être éventuellement adaptés, et, à minima réinterrogés.

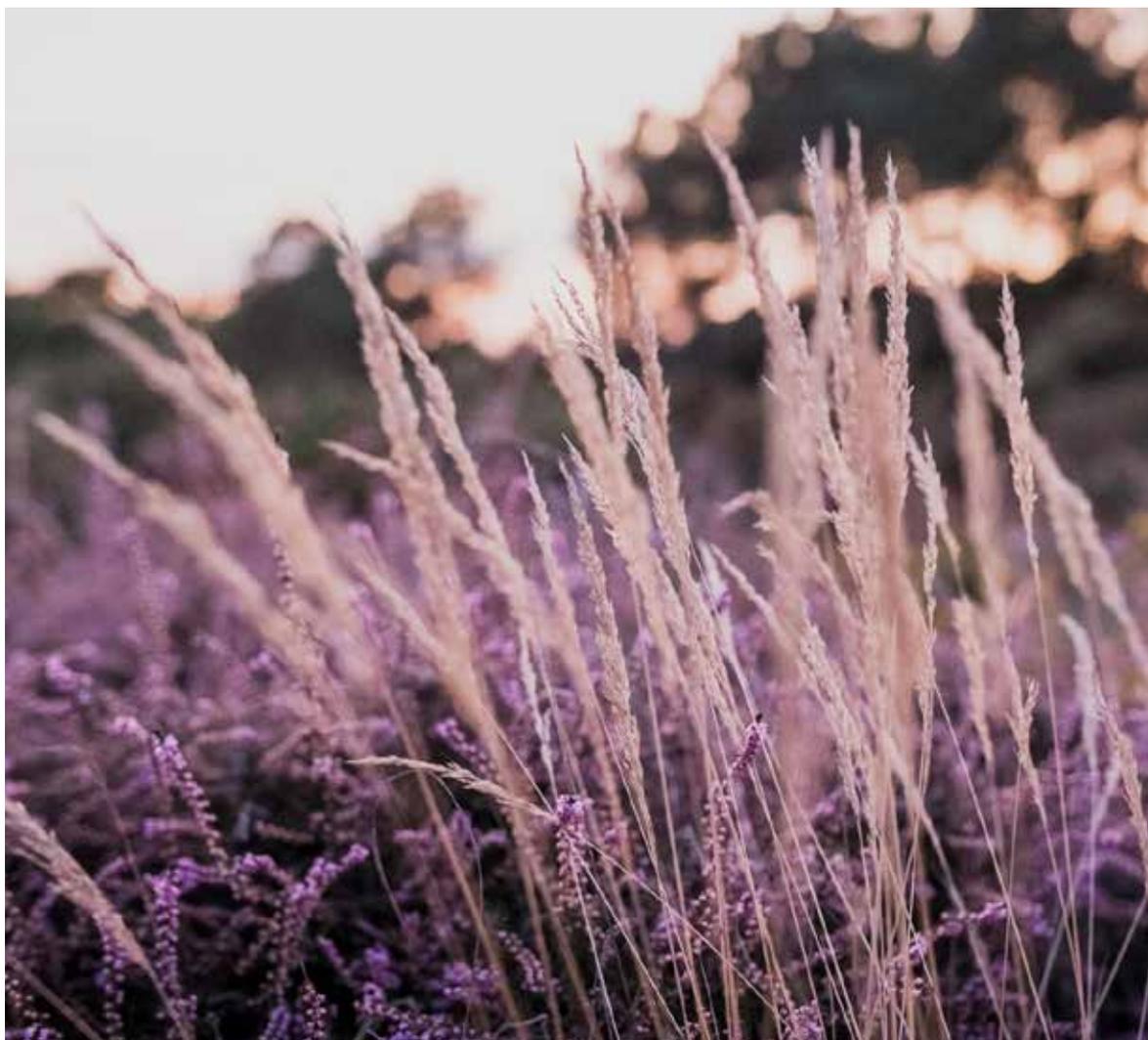
Il en ressort plusieurs constats généraux sur la mise en œuvre de la mission que nous présentons ci-après. Mais aussi des recommandations plus spécifiques à chacun des objectifs dont le détail se trouve, comme l'année dernière, à la fin de chaque sous-partie de l'avancement des objectifs statutaires.

APRÈS DEUX ANS D'EXERCICE, QUEL CONSTAT POUR LE COMITÉ ?

Sans conteste, ce changement statutaire a constitué le parachèvement juridique d'un engagement de longue date inscrit dans l'ADN du Groupe Rocher. Être une "Entreprise à Mission" a été un choix courageux avec de vrais partis-pris qui s'illustrent dans le choix d'une mission ambitieuse et à fort impact. Et ce d'autant plus que le groupe a été pionnier dans l'adoption du statut d'Entreprise à Mission en 2019.

Le Groupe Rocher a ainsi promu le développement d'un secteur économique plus responsable : expérimenter une loi jeune dont toutes les parties prenantes (direction, salariés, comité de mission, OTI*...) intègrent encore aujourd'hui et au fur et à mesure les enjeux.

Ce statut nourrit la fierté des salariés et des clients, des progrès ont d'ores et déjà été observés, les objectifs statutaires sont ambitieux et leur suivi rigoureux. Preuve en est l'avis motivé sans réserve du premier rapport de mission par l'OTI* du Groupe Rocher publié en 2020.



* Organismes Tiers Indépendants.

Recommandations générales du comité dans le suivi de la mission



Établir formellement les moyens affectés au service de la mission

La loi précise dans son article 1835 du Code Civil : *“les statuts peuvent préciser une raison d’être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité”*. Vu les résultats probants, ces moyens existent mais le comité recommande de les établir formellement afin d’en pouvoir suivre l’évolution dans le temps ;

Penser un modèle d’affaire capable de nourrir la mission et réciproquement

Le comité s’interroge aussi sur l’adéquation entre les activités du groupe et ses engagements statutaires : quelle est concrètement la “part du chiffre d’affaires du Groupe Rocher totalement aligné avec la mission” et son évolution dans le temps ? C’est un des enjeux clefs des prochaines années. Ce n’est que si le modèle d’affaires est capable de nourrir la mission et réciproquement que les marques pourront jouer durablement un rôle central dans la visibilité de la mission auprès des parties prenantes. C’est seulement en ce sens, que les marques pourront résoudre l’équation toujours difficile de l’arbitrage entre les moyens dédiés à la mission et la rentabilité de l’entreprise, indispensable pour sa pérennité ;

Statuer la promotion de la Société à Mission au-delà de l’enceinte de l’entreprise

Le comité propose également d’évaluer l’ajout d’un objectif statutaire sur la promotion du modèle de Société à Mission.

En 2021, le Groupe Rocher a été particulièrement actif sur ce thème :

- ◆ Le Groupe Rocher est membre de l’initiative “Entreprises engagées pour la nature” portée par l’Office Français de la Biodiversité (OFB), sous la tutelle des Ministères de la Transition écologique et de l’Agriculture et de l’Alimentation, ainsi que du volet international par l’initiative act4nature portée par l’association française des Entreprises pour l’Environnement (EpE).





À ce titre, le Groupe Rocher a été sollicité, aux côtés de Yves Rocher France, Petit Bateau et la Fondation Yves Rocher, pour être Partenaire officiel du Ministère de la Transition écologique en tant qu'intervenant pour le Congrès Mondial de la nature de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) qui s'est tenu à Marseille du 3 au 11 septembre 2021. À cette occasion, la Fondation Yves Rocher, en tant que membre du Comité français de l'UICN, a signé "l'Appel pour la Nature", une tribune des membres du Comité français de l'UICN parue dans le Journal du Dimanche le 28 août 2021 ;



La position de Chair du Global Partnership for Business and Biodiversity (GPBB) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) des Nations-Unies (ONU) de Claude Fromageot, Directeur du Développement Responsable du Groupe Rocher, a permis l'animation d'une dizaine de webinars au cours de l'année 2021 ainsi qu'une séquence "Business Week", à l'occasion de la première phase de la COP15⁽¹⁾ biodiversité avec 1 364 participants ;



(1) 15^{ème} réunion de la Conférence des Parties (COP15) des Nations-Unies.



- ◆ Le Groupe Rocher, par son Directeur du Développement Responsable, Claude Fromageot, a été élu en décembre 2021 au siège de Vice – Président du Comité d’Orientation Scientifique (COS) de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) de l’Office Français de la Biodiversité (OFB) ;
- ◆ Pour parler des questions de liens entre économie et biodiversité, le Groupe Rocher est intervenu aux premières Assises de la comptabilité extra-financière à Paris ;
- ◆ Le Groupe Rocher participe auprès de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) à un MOOC (Massive Open Online Course) en collaboration avec l’OFB et le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) sur les entreprises et la biodiversité en témoignant sur une première séquence autour de l’exploitation des ressources naturelles et une seconde séquence autour de la mobilisation des équipes en faveur de la biodiversité ;



- ◆ Devenu membre en novembre 2021 de la jeune association RespectOcean, le Groupe Rocher adresse les questions de l’océan et de la biodiversité marine en interne et en externe notamment à travers un groupe de travail qui sera lancé en janvier 2022 sur la biodiversité marine et l’économie en partenariat avec l’association Orée ;
- ◆ Le Groupe Rocher a signé l’engagement “Business for Nature” aux côtés d’une centaine d’entreprises pour encourager les gouvernements à adopter des politiques qui luttent contre l’érosion de la biodiversité pendant la décennie 2020-2030 ;



Formaliser des objectifs de ressources humaines propres au Groupe Rocher

De la même façon, le comité préconise d’ajouter un objectif statutaire autour des enjeux relatifs aux ressources humaines du Groupe Rocher et ce afin d’accompagner le modèle unique de l’employeur Groupe Rocher : récoltant, fabricant, distributeur.

Avancements

des objectifs statutaires

Ce rapport se base sur les informations fournies par le Groupe Rocher et notamment sur les éléments présentés dans sa DPEF 2021 (Déclaration de Performance Extra-Financière)⁽¹⁾ qui consolide toutes les politiques du groupe et les initiatives de l'ensemble de ses marques. Ceci témoigne de la cohérence et de l'alignement des initiatives du Groupe Rocher pour nourrir sa mission.

PROMOUVOIR LE LIEN ENTRE SES COMMUNAUTÉS ET LA NATURE & OFFRIR DES EXPÉRIENCES DE BIEN-ÊTRE GRÂCE AUX BIENFAITS DE LA NATURE

Deux objectifs intimement liés

Ces deux objectifs participent d'une même ambition de reconnexion physique, émotionnelle et intellectuelle des communautés du Groupe Rocher à la nature autour de 3 enjeux majeurs :

FORMER

Les équipes et partenaires sont formés à la compréhension des écosystèmes naturels et des enjeux sociaux. Ils se mobilisent autour de ces enjeux et agissent pour la mission du groupe.

EXPÉRIMENTER

Chaque collaboratrice et chaque collaborateur vit une expérience de nature dans son site ou avec des partenaires locaux.

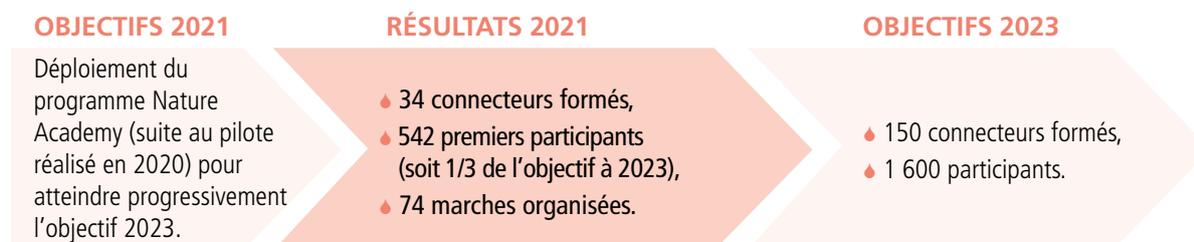
SENSIBILISER

Acteur de cette mission ouverte sur le monde et partagée avec les sociétés, le groupe essaie de sensibiliser le plus grand nombre et tient un rôle de leader d'opinion concernant les bénéfices d'un lien entre humains et nature.

(1) Document consultable sur <https://groupe-rocher.com>

À noter que la complexité de ces deux objectifs statutaires est liée à leur distance relative au modèle d'affaires dont dépend de fait l'arbitrage des moyens affectés. N'étant pas au cœur des activités quotidiennes du groupe, il est compréhensible que leur déploiement soit limité par l'environnement de crise traversé par le Groupe Rocher depuis 18 mois.

FORMER



EXPÉRIMENTER



SENSIBILISER





NATURE ACADEMY

Traduisant l'engagement du groupe en tant qu'Entreprise à Mission, la Nature Academy été lancée le 12 octobre 2020.

Ce programme a vocation à :

- ◆ Fournir à toutes les collaboratrices et collaborateurs dans le monde, et partenaires de l'entreprise, des connaissances sur la nature ;
- ◆ Permettre aux collaboratrices et collaborateurs d'incarner un rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs et de porte-parole aux concepts de reconnexion à la nature ;
- ◆ Donner aux parties prenantes du groupe les moyens d'agir et de prendre des initiatives pour se reconnecter à la nature.

L'ambition du groupe vise à ce que d'ici 2030, 100% des collaboratrices et collaborateurs soient formés.

Recommandations générales du comité dans le suivi de la mission



Formaliser les moyens alloués aux objectifs et leur cadre d'application

En lien avec ses recommandations principales vues précédemment, le comité recommande de formaliser les moyens alloués, leurs trajectoires ainsi que le cadre d'application (vs. "ses communautés") pour pouvoir tenir compte d'un principe de réalité et ajuster si besoin les ambitions sur le rythme de déploiement en toute transparence.

INTERROGER LA DÉNOMINATION DE COMMUNAUTÉS

Le comité recommande, comme en 2020, de mieux définir le cadre d'application de la mission afin de préciser le concept de communautés, ou de changer de dénomination.

APPLIQUER LES EXPÉRIENCES DE BIEN-ÊTRE AUX PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE ROCHER

Afin de clarifier le domaine d'application de l'objectif comme de rapprocher ces objectifs du cœur des activités quotidiennes du groupe et de ses marques, le comité recommande de préciser que les expériences de bien-être s'appliquent aux produits et services proposés par le Groupe Rocher dans le cadre de son activité commerciale.



AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ SUR SES TERRITOIRES

A la suite des recommandations du Comité de Mission, une nouvelle Politique Biodiversité a été définie en 2021, précisant celle de 2010 et s’inscrivant dans la continuité de la vision du groupe depuis sa création. Par ailleurs, les activités des marques dépendent des ressources naturelles et sont susceptibles d’impacter l’environnement, c’est pourquoi la préservation de la biodiversité est bien établie comme “matérielle”. La Politique Biodiversité 2021 se concentre sur 2 dimensions :

ASSURER

un rôle d’ambassadeur et contribuer à la recherche d’un nouveau rapport au vivant ;

AGIR

de façon responsable en prenant en compte la biodiversité.

La Politique Biodiversité du groupe vise à fournir un cadre commun aux marques et aux métiers afin d’œuvrer collectivement pour la préservation de la biodiversité. Elle sert l’ambition 2030 de la stratégie RSE Groupe Rocher.

Le groupe inscrit ses activités dans une logique de sobriété et de préservation de la biodiversité, via notamment des programmes de long terme :

- ◆ la prise en compte des enjeux de biodiversité dans l’approvisionnement en matières premières d’origine végétale et minérale ;
- ◆ la préservation de la biodiversité sur ses sites ;
- ◆ la sensibilisation des salariés.

AGIR DE FAÇON RESPONSABLE EN PRENANT EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS 2021

Prise en compte des enjeux d’approvisionnement responsable pour les filières végétales cosmétiques et textile.

Ancrer une démarche de management de la biodiversité sur les sites du groupe.

RÉSULTATS 2021

- ◆ 82% des ingrédients botaniques sont issus de filières responsables et 57% de filières durables⁽¹⁾,
- ◆ Les 9 filières emblématiques à La Gacilly (9 plantes) sont certifiées UEBT*,
- ◆ 30% de produits de la collection Petit Bateau sont confectionnés majoritairement avec des matières éco-responsables (au moins 50% de fibres éco-responsables et certifiées, soit plus de deux fois plus qu’en 2020).

Les sites du groupe en France⁽⁴⁾ sont des “Refuges Biodiversité” en partenariat avec la LPO : sites de Troyes, Issy-les-Moulineaux et plus de 100 ha préservés en Bretagne.

OBJECTIFS 2023

- ◆ L’Index d’approvisionnement responsable⁽²⁾ du groupe atteint 100%,
- ◆ L’index d’approvisionnement durable du groupe⁽³⁾ atteint 50%,
- ◆ Les 9 filières emblématiques à La Gacilly (9 plantes) et le Monoï de Tahiti seront certifiées UEBT,
- ◆ 50% de produits de la collection Petit Bateau conçus majoritairement à partir de matières éco-responsables.

80% des effectifs du groupe (hors magasins) appartiennent à un site ayant mis en place un plan de gestion responsable de la biodiversité.

* Union for Ethical Bio Trade.

(1) Périmètre Groupe Rocher hors Arbonne, SABON, Flormar.

(2) Périmètre Groupe Rocher.

(3) Périmètre Groupe Rocher.

(4) Tous les sites en France à l’exception de YR Rennes en cours de démarche.

En 2021, le groupe opère 487 filières végétales cosmétiques sur un ensemble de 206 origines botaniques (plantes) différentes. Les filières responsables et durables ont été définies selon plusieurs critères "indispensables" et "souhaitables" :

Critères indispensables



Traçabilité

(provenance et identification botanique) ;

Un engagement contre la déforestation
avec des preuves, certifications
et bonnes pratiques de collecte.

Critères souhaitables



Connaissance complète de la chaîne
de valeur et provenance d'un pays
sans risque social élevé ou à défaut
avec des preuves que le risque est géré ;

Bonnes pratiques agricoles dans
une démarche d'amélioration continue.

Une filière durable respecte les critères "indispensables" et "souhaitables", une filière responsable respecte le critères "indispensables" et des engagements dans une démarche d'amélioration continue des critères "souhaitables".



BONNES PRATIQUES



1 OFFRIR UN CADRE PROPICE À L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

La Marque Yves Rocher est engagée depuis plus de 20 ans en Afrique et notamment au Burkina Faso. En effet, depuis 2015 la Marque Yves Rocher soutient des communautés de femmes impliquées dans la filière Karité. De nombreuses actions ont été menées pour la protection de l'arbre à beurre (le karité) et le renforcement de l'activité économique de ces femmes. En 2021, la Marque Yves Rocher a renouvelé son soutien pour contribuer à l'émancipation des femmes et à la diversification de leurs revenus via la valorisation du savoir-faire traditionnel associé aux activités du karité : le projet de production et de commercialisation du savon à base de karité, initié un an plus tôt, a été poursuivi. La Marque Yves Rocher contribue à former ces femmes aux bonnes pratiques de fabrication et à les accompagner pour la commercialisation de ces savons.



@ Dominique ROLLAND

2 PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Depuis plusieurs années, le groupe est investi auprès d'ONG* partenaires pour soutenir des initiatives locales démontrant d'un réel impact sur les communautés et les écosystèmes concernés. C'est dans cette perspective que le groupe est partenaire de la Fondation Earthworm et a soutenu en 2021 le programme "Sabah" en Malaisie, un programme préservant la biodiversité d'une région très exposée au risque de déforestation. Le programme "Landscape" s'inscrit dans cette même démarche afin d'accompagner les producteurs locaux et de viser, d'ici 2025, à améliorer le cadre social et environnemental du territoire.



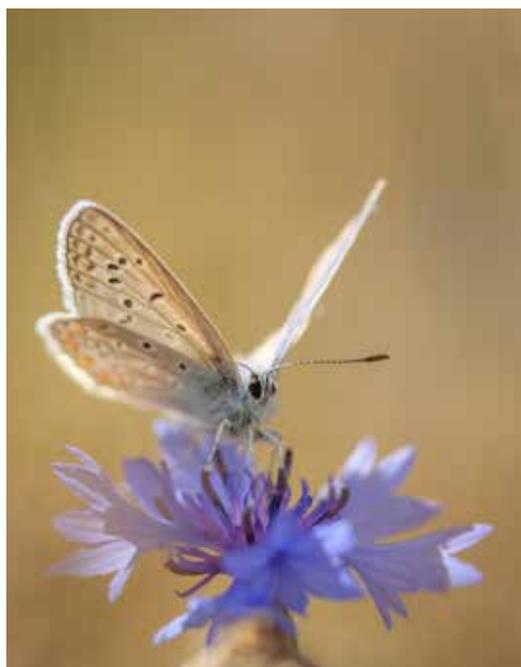
* Organisation Non Gouvernementale.

3 FAVORISER LE REBOISEMENT URBAIN

En 2021, Stanhome Italie a poursuivi le projet de reboisement urbain du parc proche du siège de Rome, grâce à la mobilisation des salariés. Cette initiative née en 2019 a conduit à la plantation au total de 37 grands arbres, 218 arbustes et 23 mangeoires à oiseaux et apporte un enrichissement en termes de biodiversité, grâce à la sélection de plantes mellifères.



4 FAIRE DE NOTRE SIÈGE SOCIAL UN REFUGE DE LA BIODIVERSITÉ



Le siège francilien du Groupe Rocher “Cap Rocher” est Refuge LPO depuis 2015. La LPO a accompagné les travaux de ce bâtiment écoresponsable sur différents aménagements, notamment sur la mise en place d’une toiture végétalisée. Exclusivement composé de plantes sauvages de la région, cet espace perché attire une biodiversité plus importante que le jardin. On y retrouve des espèces végétales mais aussi des insectes magnifiques à l’image de la chenille de machaon, le plus grand papillon européen, ou encore la grande sauterelle verte à son dernier stade larvaire qui réalisent leurs cycles biologiques sur la toiture.

L’ensemble de ces données ont été recensées par des collaborateurs du Groupe Rocher.

Recommandations générales du comité dans le suivi de la mission

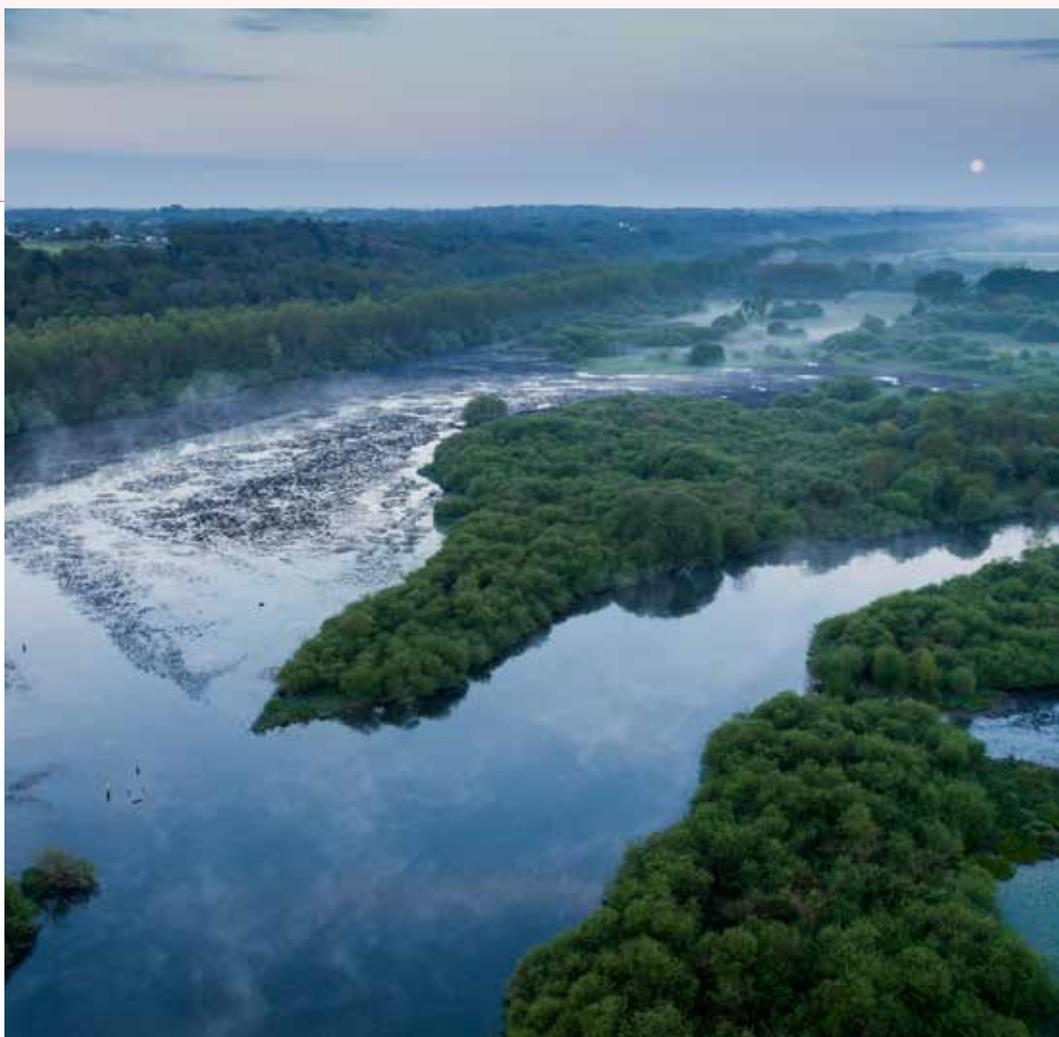


Repenser la notion de territoires

Comme pour la notion de communautés, le comité s'interroge sur la notion de territoires. Afin de mieux cibler les progrès et là encore avoir un principe de réalité, le comité suggère de délimiter plus précisément le domaine d'application des missions du groupe.

Préserver les sols vivants

Le comité prend note aussi d'un pilote méthodologique à réaliser en 2022 pour calculer un index d'artificialisation des sols avec l'objectif de limiter le plus possible l'artificialisation des sols liée à son patrimoine foncier.



DÉVELOPPER L'INNOVATION FRUGALE ET DES ACTIONS DE CONSOMMATION RESPONSABLE

Tout faire pour concilier performance et réduction de notre impact

Face à la crise environnementale, sociale et économique, le Groupe Rocher s'engage à combiner la création de richesse et la réduction de son impact sur la nature. Pour cela, les innovations industrielles, logistiques et commerciales sont des facteurs déterminants.

L'ensemble des initiatives du Groupe Rocher sont listées en détail dans la DPEF du groupe disponible en ligne sur www.groupe-rocher.com. Nous relevons ici deux indicateurs de performance qui illustrent la démarche du groupe sur ces questions.

Objectif sobriété carbone

Un point fondamental de la stratégie du Groupe Rocher réside dans sa stratégie carbone. Suite aux précédentes recommandations du comité, le groupe privilégie le terme de "sobriété" à "neutralité" carbone et vise une diminution de ses émissions en valeur absolue (et non pas relative au nombre de produits vendus).

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIFS 2021

Baisse de 2% des émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue pour les scopes (1) 1 et 2 vs 2020.

RÉSULTATS 2021

A isopérimètre, le Groupe Rocher a réduit de 12% ses émissions en valeur absolue vs 2019 (et de 3% vs 2020).

OBJECTIFS 2023

Baisse de 6% des émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1 et 2 vs 2020 en valeur absolue.

OBJECTIFS 2025

Baisse de 20% des émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1 et 2 vs 2020 en valeur absolue.

DIMINUER L'USAGE DE PLASTIQUE

OBJECTIFS 2021

30% de plastique utilisé est du plastique recyclé.

RÉSULTATS 2021

Le groupe a mis 9 054 tonnes de plastique sur le marché, dont 2 734 tonnes de plastique recyclé, soit 30% du plastique utilisé (2) (soit 5% de plus qu'en 2020).

OBJECTIFS 2023

40% de plastique utilisé par le groupe est du plastique recyclé.

OBJECTIFS 2025

50% de plastique utilisé par le groupe est du plastique recyclé.



(1) Le scope 1 regroupe les émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité la combustion de carburant fossile. Le scope 2 inclut toutes les émissions de gaz à effet de serre indirectes, induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur ou de vapeur. Le scope 3 regroupe quant à lui toutes les autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit.

(2) Sont inclus les emballages des produits, accessoires et cadeaux pour toutes les marques du Groupe Rocher à l'exception de Petit Bateau.

BONNES PRATIQUES



1 L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Petit Bateau a fait le choix de s'engager fortement sur le sujet de l'économie circulaire en proposant depuis mai 2021 un nouveau modèle de service simplifié : points de collecte et offre de produits de seconde main en boutiques et bientôt en e-commerce.



Petit Bateau garantit à ses clients la reprise de tous leurs vêtements Petit Bateau, soit en échange de bons d'achat valables sur la collection de « neuf » comme de seconde main, soit pour le recyclage. La politique commerciale de retours et de remboursements est la même que la collection Petit Bateau de « neuf » en cours, et le service client est à leur disposition pour toute demande relative à la seconde main. Les résultats démontrent l'engouement des clients : 70 000 pièces ont été collectées depuis le lancement du service en mai 2021.

2 RÉDUIRE L'USAGE DU PLASTIQUE

La Marque Yves Rocher développe des solutions adaptées à chaque type de produits afin de réduire l'usage de plastique :

- ◆ Depuis 2020, l'intégralité des flacons sortis des usines bretonnes est en plastique recyclé, soit 2 700 tonnes de plastique vierge économisées par an ;
- ◆ Les films plastiques ont été supprimés autour des produits de soin et de maquillage, représentant une potentielle économie de 25 tonnes de plastique d'ici fin 2022 par rapport à 2020⁽¹⁾ ;
- ◆ Un boîtier en carton renforcé remplace le boîtier plastique des poudres de teint, soit une économie de 50 tonnes de plastique par an⁽²⁾ ;
- ◆ En 2021, les premiers shampoings solides ont été lancés dont l'étui est composé de carton à 60% recyclé. En comparaison aux shampoings liquides de la marque, l'alternative solide représente 31 tonnes de plastique économisées par an⁽³⁾.

(1) Calcul réalisé sur les productions 2020 de la marque.

(2) Selon les objectifs de ventes 2021.

2 L'ÉCOCONCEPTION AU CŒUR DE NOS PRODUITS

La Marque Stanhome confirme son ambition d'écoconception avec le programme "Act For Green Home" : des bouteilles plus légères, un nouveau bouchon beaucoup plus petit, des sprays réutilisables jusqu'à 10 fois et ce pour une économie de plastique de plus de 85 tonnes par rapport à 2020. Toutes les bouteilles, les bouchons et même les sprays sont recyclables et certains des flacons sont en PET 100% recyclé. De plus, la marque développe des produits encore plus concentrés et des produits solides afin de limiter encore son usage des emballages plastique.



Bien qu'environ 72% des emballages de produits finis Arbonne soient recyclables, la marque a voulu s'assurer que 100% des emballages pourraient être récupérés en fin de vie. Ainsi, un programme pilote de renvoi de produits non éligibles au tri a été lancé en partenariat avec TerraCycle™ en novembre 2019 aux États-Unis.

Cet effort a ensuite été officiellement étendu à tous les clients Arbonne aux États-Unis en janvier 2020 puis à l'échelle mondiale en 2021. Tous les emballages de produits sont désormais recyclables entre les options traditionnelles et le recyclage via le tri organisé par les collectivités ou via ArbonneCycle™. À noter qu'Arbonne est financièrement responsable du retour des articles à sa succursale pour être triés et comptés.

Pour aller plus loin, des engagements pour des emballages plus responsables

En 2021, le Groupe Rocher prend par ailleurs deux engagements externes forts pour agir aux côtés d'autres acteurs industriels :

- ◆ Le Groupe Rocher est signataire du Pacte National sur les emballages plastiques membre du réseau mondial des Pactes Plastiques de la Fondation Ellen MacArthur. L'objectif de ce pacte est de mobiliser un écosystème d'acteurs pionniers pour une transformation radicale du modèle d'utilisation des emballages, en stimulant l'innovation et en accélérant la mise en place de solutions concrètes plus vertueuses. Le groupe est également signataire du PLASTIC ACT de la profession aux côtés de la FEBEA*, un plan d'actions pour réduire l'empreinte plastique du secteur cosmétique ;
- ◆ Enfin, le groupe porte, aux côtés d'autres leaders du secteur cosmétique, le programme de R&D** (RE)SET for Cosmetics⁽¹⁾. Ce programme vise à développer une solution d'emballage à base de fibres cellulosiques ; il peut être déployé à l'échelle industrielle et permet de répondre aux exigences des produits cosmétiques en termes de qualité d'utilisation, de propriétés barrières et de préservation des formules (taux de restitution, résistance à l'eau, stabilité de la formule, etc.).

Recommandations générales du comité dans le suivi de la mission



Faire des propositions concrètes en adéquation avec les enjeux environnementaux

Le comité met en avant la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux pour crédibiliser la démarche de reconnexion à la nature même s'ils relèvent davantage d'une politique RSE.

Renforcer sa position sur les enjeux de consommation responsable

Sur la partie consommation responsable, le comité souligne les progrès qu'il reste encore à faire et recommande un ou des indicateurs de performance précis sur le sujet.

(1) (RE)SET for cosmetics, Pulp in action - The Reset Company.

* Fédération des Entreprises de la Beauté.

** Recherche et Développement.

FAIRE DE LA GACILLY L'EMBLÈME D'UN ÉCOSYSTÈME VERTUEUX

Un territoire déjà exemplaire

Berceau historique de l'entreprise, le Groupe Rocher souhaite faire de ses sites de La Gacilly un territoire d'exemplarité et d'expérimentation afin d'entraîner le reste de ses sites. Ce territoire unique témoigne de l'importance que le Groupe Rocher accorde à l'ancrage territorial. La Gacilly, véritable bassin de l'emploi (2 700 salariés actuellement), incarne un vivier économique de premier plan pour le groupe et la région Bretagne.

Ainsi, malgré les crises successives, le groupe mobilise ses capacités pour soutenir les territoires et ses acteurs. Cette volonté du Groupe Rocher est nourrie par une vision et des missions qui cherchent à combiner performance économique et préservation socio-environnementale.



Objectif territoire bas carbone

Plusieurs grands chantiers ont été menés depuis des années pour développer un écosystème vertueux :

- ◆ Produire et partager de la connaissance académique en agroécologie ;
- ◆ Structurer la filière d'approvisionnement en ingrédients cosmétiques de Bretagne ;
- ◆ Produire localement ;
- ◆ Permettre l'accroissement de la diversité écologique sur les terres du groupe à La Gacilly ;
- ◆ Engager une communauté d'acteurs du territoire à nos côtés ;
- ◆ Engager une stratégie bas carbone à La Gacilly.

Emblématique de l'ancrage du groupe à La Gacilly, le projet "Territoire bas carbone" vise à incarner la stratégie carbone du groupe à une échelle plus large, plus accessible et plus concrète pour ses parties prenantes.



LA GACILLY BAS CARBONE



Des actions simples et efficaces

Concernant l'engagement de préservation des espaces naturels, les sites français du groupe poursuivent en 2021 leur mission de "Refuge Biodiversité" en partenariat avec la LPO. Ce sont ainsi plus de 100 ha pour lesquels des actions concrètes de préservation et de restauration de la biodiversité sont menées en Bretagne. Dans cette logique, la Marque Yves Rocher préserve la culture de ses 9 plantes emblématiques en agriculture biologique et en agroécologie sur plus de 60 ha à La Gacilly.

Les deux principaux sites de distribution logistique des produits cosmétiques situés en Bretagne sont équipés de chaudières à bois (installées respectivement en 2011 et 2014) permettant de chauffer à l'énergie renouvelable l'espace de travail de plus de 850 salariés. En 2021, ce dispositif a permis d'éviter l'émission de 1 394 tonnes de CO₂ équivalent, et 14 228 tonnes de CO₂ équivalent depuis leurs installations.

De plus, en 2019, le groupe a fait l'acquisition de 2 tracteurs de parcs électriques pour ses transports inter-sites de La Gacilly. Ces sites sont approvisionnés en électricité renouvelable et ont déjà permis de réduire notre impact transport de presque 12 tonnes de CO₂ équivalent par an.

Recommandations générales du comité dans le suivi de la mission



Renforcer La Gacilly au cœur de l'identité de la Marque Yves Rocher

Les initiatives authentiques mises en œuvre à La Gacilly étant très représentatives de l'engagement du Groupe Rocher, il est dommage que la Marque Yves Rocher ne se l'approprie pas davantage, notamment auprès du grand public.

Conclusion

Être Entreprise à Mission est un défi quotidien. Vouloir le devenir est une chose, cultiver ce statut, s'en montrer digne et le démontrer en est une autre. C'est pourquoi le Groupe Rocher remercie l'ensemble des équipes mobilisées ainsi que les membres de son Comité de Mission pour faire vivre quotidiennement sa mission : reconnecter les femmes et les hommes à la nature. C'est grâce à l'engagement historique de chacune et de chacun que le Groupe Rocher a pris le chemin de l'Entreprise à Mission. Faire rayonner les bienfaits de la reconnexion à la nature tant auprès de ses collaborateurs qu'auprès du grand public est une tâche hardue que nous sommes fiers de relever chaque jour. En outre, c'est collectivement que le Groupe Rocher prendra en considération chacune des remarques du comité pour ancrer toujours davantage sa mission dans sa stratégie d'entreprise. Dans un contexte international complexe, cette mission est aujourd'hui primordiale pour orienter les décisions et animer les communautés du Groupe Rocher.

